

# SYNOFF

# ACTU

FÉVRIER  
2025

**SYNERGIE  
OFFICIERS**

LA LETTRE D'ACTUALITÉ  
DU SYNDICAT  
SYNERGIE-OFFICIERS

## RENCONTRE AVEC LE BUREAU DES OFFICIERS DE POLICE : SYNERGIE-OFFICIERS RÉAFFIRME SES AMBITIONS POUR LE CORPS DE COMMANDEMENT

**L**es contraintes budgétaires étant prégnantes en ce début d'année 2025, entraînant par ailleurs des retards dans la parution de textes liés directement aux mesures catégorielles et indemnitaires négociées dans le cadre du Beauvau de la sécurité et de la LOPMI, il semblait primordial de renforcer les liens entre notre organisation syndicale et le BOP car trop de sujets demeurent en suspens.

C'est à l'occasion d'une première rencontre mensuelle avec le BOP, que notre organisation syndicale a pu identifier – au-delà des thématiques individuelles – des axes de travail afin que les intérêts de tous les officiers soient préservés :

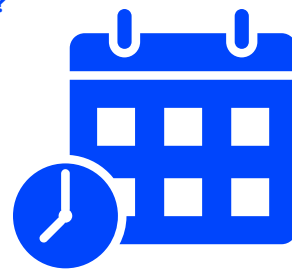
- Mise en place de rétroplannings pour les télégrammes d'avancement et de mutations afin que des délais raisonnables puissent être garantis à chaque officier
- Travaux de fond sur la nomenclature devenue totalement obsolète et qui ne garantit plus aux officiers un parcours de carrière à la hauteur du statut de cadre
- Nécessité d'obtenir des points d'étape réguliers sur les avancées des mesures du protocole de 2022 et de la feuille de route dédiée au corps de commandement
- Optimisation de l'action du BOP notamment en termes de temporalité, enjeu majeur dans la carrière des officiers (suivi des demandes de départ à la retraite ou des demandes de prolongation d'activité, prises des arrêtés ... .)

Bien d'autres sujets sont et / ou seront évoqués dans les mois à venir. L'ensemble du bureau national ne manquera pas de vous tenir informés au gré de ces échanges.

# FIN DE L'EXPÉRIMENTATION DES CYCLES HORAIRES AU SEIN DE LA FILIÈRE JUDICIAIRE

**J**ugée « non concluante », le DGPN a décidé de mettre fin à l'expérimentation des cycles horaires au sein de la filière judiciaire au 31 mars 2025.

Les raisons sont multiples : baisse considérable du nombre de dossiers sortis par enquêteur, recrudescence des dépassements horaires et des heures supplémentaires les lundi et vendredis notamment, rupture dans la continuité des procédures, absence de cohésion au sein des groupes, difficulté de gestion administrative des groupes ... Si SYNERGIE-OFFICIERS n'était pas opposé à cette expérimentation notamment pour le « petit judiciaire », nous n'avons eu de cesse de marteler que d'autres leviers devaient impérativement être actionnés pour sauver la filière judiciaire et la lassitude des policiers procéduriers de tous corps. En effet, les cycles horaires comme seul levier ne permettent pas de répondre au manque d'attractivité de la filière liée entre autre par des contraintes opérationnelles dissuasives et des contraintes procédurales exponentielles... Quelles réponses apportées au stock de procédures en constante augmentation chaque année, aux difficultés dans l'environnement numérique à la fois comme outil judiciaire et administratif ? Tous ces maux non résolus nourrissent la perte de sens du métier de policier en investigation. Le sauvetage de la filière ne pourra passer que par une approche globale des maux et non par des petits pansements !



# SYNERGIE-OFFICIERS PRÉSENT AU CENTRE DE COOPÉRATION POLICIÈRE ET DOUANIÈRE AU LUXEMBOURG



Cyril Leteuil, Conseiller Technique en charge de l'Outre-mer et des services externes, accompagné de Jean-François Faivre, délégué zonal Est, ont rencontré nos collègues du CCPD dont le Commandant Rodolphe Maugeat ainsi que la nouvelle Coordinatrice du contingent français, le chef d'Escadron Stéphanie List, et son adjoint le Commandant de Police Eric Fritz.

Le contingent de la Police Nationale fort de 7 effectifs, 2 officiers et 5 gradés et gardiens de la paix, anime aux côtés de leur collègues de la Gendarmerie Nationale et des Douanes, l'unique CCPD quadripartite, regroupant outre la France, des effectifs des mêmes services en provenance du Grand-Duché du Luxembourg, de la Belgique, de l'Allemagne.

Les missions des deux officiers reposent sur l'encadrement, la planification, la participation aux groupes de travail du DCIO de la DNPJ. Ils doivent également répondre aux attentes de la DIPN 57 sous l'autorité de laquelle est placé le CCPD du Luxembourg et inscrire leur action dans un cadre plus global de celle du CCPD, afin d'alimenter les services opérationnels chargés de la lutte en temps réel contre la petite et moyenne délinquance.

En un mot, SYNERGIE-OFFICIERS se réjouit de cette chaleureuse rencontre.

# ALLIANCE AVANTAGES : DES PARTENAIRES ENCORE PLUS NOMBREUX !

**D**epuis sa création, cette association à but non lucratif, à laquelle SYNERGIE-OFFICIERS est partie prenante en tant que membre fondateur, est unique dans le paysage syndical.

Cette année encore, ce dispositif vous permet d'améliorer votre pouvoir d'achat et de vous ressourcer en famille ou entre amis. Concrètement, nous vous donnons accès – en tant qu'adhérents de SYNERGIE-OFFICIERS - à des offres spécifiques sur une gamme de produits dans le domaine des loisirs, des vacances, de la culture, des biens de consommation, d'équipements professionnels...

Au cours des dernières semaines, de nouveaux partenaires ont fait leur apparition. N'hésitez donc pas à les découvrir sur <https://www.allianceavantages.fr> !



# DES NOUVELLES DE L'ENSP



**J**eudi 13 février 2025, la cérémonie de sortie de la 29<sup>e</sup> promotion d'officiers de police s'est tenue à Cannes-Ecluse, présidée par le ministre de l'Intérieur, Bruno RETAILLEAU.

C'est sous le regard admiratif des familles que les 434 officiers ont défilé jusqu'à la place d'arme afin de débiter cette cérémonie en rendant hommage à leurs éponymes « Manon RAUX, Paul MEDEIROS et Steven GREBLAC », trois policiers décédés tragiquement en service le 21 mai 2023 à Villeneuve d'Ascq.

Des moments marquants et émouvants ont émaillé cette cérémonie que ce soit la remise de l'épée des officiers à la famille des éponymes par monsieur le ministre de l'intérieur ou le chant de la promotion entonné par la 29<sup>ème</sup> promotion au plus près de la famille des trois policiers décédés et d'une délégation venue du Nord de la France.

Le ministre de l'Intérieur a déclaré qu'il s'agissait « d'une journée de grande fierté ».

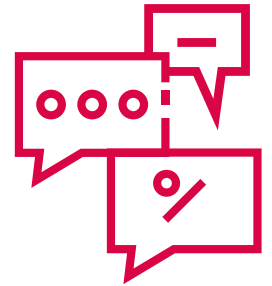
C'est ce même sentiment qui a animé notre Secrétaire Générale, Gaëlle JAMES et son adjointe Isabelle TROUSLARD, présentes sur la place d'armes, ainsi que l'équipe ENSP, tous fiers de ces nouveaux officiers de police qui représentent l'avenir du corps de commandement.

Cette belle cérémonie clôture une formation de 18 mois pour ces officiers qui prendront leur fonction à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025 aux quatre coins de l'hexagone, et Outre-mer.

Nous leur souhaitons d'ores et déjà une excellente prise de poste.

# FLASH

↓ INFO



Le TG du premier mouvement général de mutations de l'année 2025 est paru tout comme celui des postes vacants de divisionnaires à l'emploi fonctionnel. Chaque délégué demeure à votre disposition pour évoquer votre situation personnelle et ne manquera pas de vous renseigner sur la suite donnée à vos souhaits de mutation.

Les campagnes d'avancements sont toujours en cours.